



Beaulieu sur Dordogne

Mairie de Beaulieu-sur-Dordogne

19120 Beaulieu-sur-Dordogne

Tél : 05 55 91 11 31

Fax : 05 55 91 24 73

mairie.beaulieu@wanadoo.fr

Beaulieu sur Dordogne, le 1^{er} février 2019

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu sur Dordogne est convoqué pour se réunir à la mairie :

↳ **Le mercredi 6 février 2019 à 20h**



ORDRE DU JOUR :

- Constitution de la commission communale des Impôts,
- Adhésion à Corrèze Ingénierie,
- Demande de subvention DETR – Dispositif Ecoles Numériques,
- Répartition de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TFCE),
- Budget Général 2019 – Autorisation d'Engagement – Dépenses Investissement,
- Participation financière au voyage scolaire en Angleterre des collégiens,
- Modification de l'AVAP devenue SPR,
- Convention avec le Conseil Départemental pour l'utilisation du SIG départemental Smart Géo,
- Assurances statutaires – Année 2019,
- Tableau des emplois pour la commune nouvelle,
- Création d'un poste d'adjoint administratif – 35h,
- Création d'un poste d'adjoint technique – 35 h,
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Dominique CAYRE

